RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: E1FA81DD-9690-8A0F-80B1-FA71E1887EF1

***CONFIDENTIEL***

# *ARDIAN France*

*Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros*
*Siège social : 20 place Vendôme - 75001 Paris*
*403 201 882 R.C.S. PARIS*

**EXTRAIT DU**
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**
**Séance du 20 juillet 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet à 14h30, les membres du Conseil de Surveillance de la société ARDIAN France (la « **Société** ») se sont réunis au siège social de la Société et par visioconférence, sur convocation de leur Présidente.

**Est présente physiquement :**

| | |
|---|---|
| Mme Catherine BARTHE | Présidente du Conseil de Surveillance |

**Sont présents par visioconférence :**

| | |
|---|---|
| M. Bernard GOURY | Vice-Président du Conseil de Surveillance |
| M. Patrick THOMAS | Membre du Conseil de Surveillance |
| Mme Caroline RUELLAN | Membre du Conseil de Surveillance |

**Assistent également à la séance :**

| | |
|---|---|
| M. Anthony VANDEN-MAAGDENBERG | Secrétaire du Conseil de Surveillance et *General Group Counsel*, invité |
| Mme Paola MAGRIT | *Lawyer*, invitée |

…/…

***I – <u>NOMINATION DE M. FRANCOIS JERPHAGNON EN QUALITE DE NOUVEAU PRESIDENT DU DIRECTOIRE</u>***

Il est rappelé aux membres du Conseil de Surveillance que M. Mathias BURGHARDT a présenté sa démission de ses fonctions de Président du Directoire et de membre de Directoire, avec effet au 30 septembre 2026.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil de Surveillance, conformément à l'article 19 des statuts, de nommer M. François JERPHAGNON en qualité de nouveau Président du Directoire, à effet du 1er octobre 2026 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Après délibérations, les membres du Conseil de Surveillance décident, à l'unanimité, de nommer M. François JERPHAGNON en qualité de nouveau Président du Directoire, à effet du 1er octobre 2026 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Docusign Envelope ID: E1FA81DD-9690-8A0F-80B1-FA71E1887EF1



M. François JERPHAGNON a préalablement déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et a confirmé qu'il n'existe aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer ces fonctions.

…/…

**Extrait de procès-verbal certifié conforme,**
**Signé électroniquement le 5 octobre 2026**



**Anthony VANDEN-MAAGDENBERG**
**Secrétaire du Conseil**